

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : *Expérience de santé en situation de prévention/promotion de la santé et du bien-être EE (FDS C)* 2026-2027

Code : S.SI.370.3051.F.25

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☒ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

*En soutenant l'autogestion de la maladie et des traitements des personnes (Ab3)

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

C. Rôle de Collaborateur·trice : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences ☒ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

*En s'appuyant sur les normes professionnelles (standards de soins, code de déontologie, principes éthiques) (Db1)

*En identifiant les besoins d'innovations et d'améliorations des soins (Db2)

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☒ Eb1 ☐ Eb2 ☒ Eb3 ☒ Eb4

*En favorisant l'empowerment des patient·es/client·es et en défendant leurs droits (Eb1)

*En tenant compte des aspects éthiques, légaux, politiques et économiques dans le domaine des soins et du système de santé (Eb1)

*En identifiant les besoins de santé des populations (Eb3)

*En soutenant les patient·es/client·es dans la gestion de leur santé (Eb3)

*En aidant les patient·es/client·es à prévenir, surmonter, vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie (Eb3)

*En initiant des actions de promotion de la santé et de prévention (Eb4)

*En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4)

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☒ Gb3 ☐ Gb4

*En agissant en cohérence avec les stratégies nationales et les cadres législatifs (Gb1)

*En utilisant à bon escient les ressources humaines, financières et écologiques (Gb3)

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer un projet en promotion de la santé en identifiant les besoins de la population, le contexte socio-environnemental dans une perspective de mise en œuvre et d'amélioration continue.
- Rechercher et renforcer les facteurs protecteurs auprès de soi-même, d'un individu ou d'un groupe afin de favoriser la santé en intégrant une posture professionnelle de partenariat en intégrant la méthodologie de la pratique selon Gottlieb (2014).

Apprentissages critiques

- Identifier et analyser de manière critique les caractéristiques d'une population en tenant compte du contexte socio-environnemental et des déterminants de la santé.
- Traduire cette analyse en un projet concret de promotion de la santé, intégrant la planification, la mise en œuvre et la pérennisation.
- Développer la capacité à reconnaître, valoriser et renforcer les forces et facteurs protecteurs d'un individu ou d'une communauté.
- Adopter et mettre en pratique une posture réflexive et partenariale en soins, inspirée de la méthodologie de Gottlieb, pour co-construire avec les personnes des stratégies favorisant la santé.

5. Contenus et formes d'enseignement

SES 1 :

Cet enseignement se déroule sous forme de séminaires interactifs, axés sur le développement de projets de promotion de la santé pour une communauté spécifique. Le projet est élaboré en partenariat avec une organisation locale et en groupe, ce qui permet de renforcer les compétences en collaboration, communication et gestion, essentielles en santé publique.

SES 2

La prise en soins à domicile sera présentée à travers l'exemple d'une patiente avec des comorbidités (diabète de type II, insuffisance artérielle, BPCO et ostéoporose). L'étudiant·e acquiert des compétences en soins communautaires, en évaluation tégumentaires et exerce la mise en application de l'Approche des Soins Fondée sur les Forces (ASFF).

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☒ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--|-----------------------------------|
| ☐ Ecrit sur table | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible

☐ Pas de remédiation

☐ Examen complémentaire

☐ Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Breton, É. R., Jabot, F., Pommier, J., & Sherlaw, W. (2020). *La promotion de la santé : comprendre pour agir dans le monde francophone* (2^e éd.). Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Carroll, G., Couturier, L., & St-Pierre, I. (Éds.). (2015). *Pratiques en santé communautaire* (2^e éd.). Chenelière Education.
- Desgroseilliers, V., Vonarx, N., Guichard, A., & Roy, B. (Éds.). (2016). *La santé communautaire en 4 actes : repères, acteurs, démarches et défis*. Presses de l'Université Laval.
- Green L., Gielen A., & Ottoson J. (2022). *Health Program Planning, Implementation, and Evaluation: Creating Behavioral, Environmental, and Policy Change*. Johns Hopkins University Press.
- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.
- Piperini, M.-C. (2016). *L'éducation pour la santé : Théories, pratiques et méthodes d'évaluation*. De Boeck supérieur.
- Promotion Santé Suisse. (2024). *Stratégie 2025-2028*. https://promotionsante.ch/sites/default/files/2024-05/Strategie_Promotion_Sante_Suisse_2025-2028.pdf

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsables de module : Magali Boitard-Henry et Elsa Catarina Marques

Descriptif validé lexxx, par xxxxx